

SEANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 4 juillet 1946.

Présidence de M. le D^r LAFON, Président.

Présents M^{mes} d'Abzac, Dartige du Fournet, Dumont ; M^{lle} Marton ; MM. Aubisse, Corneille, Granger, Lapeyrière, Lavaysse, Lavergne, Lescure, Pijassou et Rives.

Se sont excusés : MM. Ducongé, Dusolier, Lacape, L. Mercier et J. Secret.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est lu et adopté. Entre temps, M. H. de Chalup a complété les renseignements qu'il avait fournis sur l'étude de l'habitat rural en Périgord. Il existe actuellement 9 monographies en cours de dessin et de correction aux archives du Musée National des Arts et Traditions populaires (Palais de Chaillot). L'architecte qui a réalisé la documentation pour la Dordogne est M. Jean Compagnon, 34, rue Parmentier, Neuilly-sur-Seine. D'autre part, M. J. St-Gauthier, dans son ouvrage, *Maisons paysannes des vieilles provinces de France* (Paris, Massin et C^{ie}, 1944), a consacré tout un chapitre à la maison paysanne en Quercy et en Périgord.

Nécrologie. — Notre Compagnie s'associe aux unanimes regrets qu'a suscités, dans notre ville, la mort prématurée de M. René Mazon. Venu de la marine marchande au journalisme, notre collègue était correspondant à Périgueux d'un grand quotidien régional. L'aménité de son caractère, son impartialité, sa complaisance lui avaient donné droit de cité à Périgueux.

Remerciements. — M^{lle} Dumas ; MM. M. Durieux, Fournier de Laurière, l'abbé Gautier, F. Latour, et M. Legendre.

M^{me} la Présidente de la Croix Rouge Française (Comité de Périgueux), a remercié la Société du don de livres destiné aux bibliothèques des hôpitaux de Périgueux.

Excursion. — M. LE PRÉSIDENT souligne le franc succès de l'excursion faite par la Société, le lundi de la Pentecôte, à la grotte de Lascaux et dans la vallée de la Vézère. Elle s'est déroulée par un temps superbe, suivant l'horaire prévu, une soixantaine de nos collègues y participait. La matinée fut consacrée à la visite de cette merveille qu'est Lascaux, sous la conduite entraînant de M. Léon Laval et de l'« inventeur », M. Ravidat. Le déjeuner, préparé à l'Hôtel du Périgord, fut en tout point réussi : au café, notre président, en une courte allocution, se félicita de la reprise de ces « sorties » si instructives pour tous.

Cependant, la Société archéologique de Brive et des représentants des Sociétés savantes de la Haute-Vienne, de l'Aveyron et du Lot, venus, eux aussi, pour visiter Lascaux, étaient arrivés en autocar. M. le D^r Lafon, sous les platanes du foirail, souhaite la bienvenue aux diverses personnalités qui s'étaient rendues à l'appel de notre distingué collègue, M. Henry de Chalup, vice-président de la Société archéologique de Brive.

L'après-midi amena successivement notre caravane devant Losse et Belcayre ; à Sergeac où notre collègue, M. Castanet, propriétaire des gisements de Castelmerle, l'accueillit avec beaucoup de cordialité ; à Saint-Léon, dont M. Jean Secret, comme il l'avait fait déjà à Sergeac, détailla les particularités de la vieille église ; au Moustier, à Plazac, à Rouffignac enfin, qui domine dans son dénuement mélancolique un des plus vastes horizons du Périgord.

M. le Président remercie ceux de nos membres qui ont aidé à la préparation et à la réussite de cette excursion : M. Granger, M. Léon Laval ; MM. Sécondat, J. Secret et Lavergne, qui ont fourni, au passage, les explications utiles.

M. LE PRÉSIDENT invite nos collègues à visiter, dès le dimanche 7 juillet, l'Exposition félibréenne organisée à la Bibliothèque municipale à l'occasion de la félibrée de Périgueux.

Simultanément, quelques vitrines réunissant des autographes, des éditions *princeps*, des plaquettes et des divers autres souvenirs du périgourdin Léon Bloy, dont les lettrés commémorent le centenaire, associeront la ville où il fut baptisé aux manifestations projetées, à Paris, en l'honneur de ce génie trop méconnu.

Dons d'ouvrages et de documents. — M. André CHAMPARNAUD a fait hommage à la Société d'un nouveau volume — « *Counteis pour lous de-lesei* » —, qui clôt l'alerte série de poèmes écrits par notre collègue et vice-président du *Bournat*, *Au tico tico doù Mouli* (Périgueux, Ronteix, 1946. In-8°, 151 p.)

M. le Président lui adresse compliments et remerciements.

M. le Ministre de l'Education nationale a fait à la Société le service du bel ouvrage de M. G. Dupont Ferrier, *Gallia regia ou Etat des officiers royaux des baillages et des sénéchaussées de 1328 à 1515*; t. I et II (Paris, Impr. Nationale, 2 vol. in-4°).

De la part de M. Jean Secret, M. le Secrétaire général verse à nos archives 5 actes passés de 1750 à 1864 par devant des notaires de Corgnac, Cubjac et Thiviers.

Périodiques. — Le *Bulletin de la Société préhistorique française* annonce que M. Léon Coutier succède comme président au Dr St. Chauvet. M. Coutier s'est signalé par diverses découvertes, et notamment en Périgord; Tumulus à Corgnac, station néolithique à Saint-Sulpice-d'Excideuil, etc.

Il est question, dans un article de dom Charvin, « *Colbert intendant des abbayes de Mazarin* », paru dans la *Revue Mabillon* (janvier-avril 1946), du comte de Montrésor, le fameux Claude de Bourdeille, neveu de l'abbé de Brantôme. Dans le même fascicule, dom Joseph de La Béraudière, moine architecte, est signalé comme ayant laissé divers plans ou dessins, dont un de l'abbaye de Brantôme (1655).

Le *Bulletin Monumental*, t. CIII (1945) se recommande par une excellente étude de M. Tony Sauvel, sur la façade de Saint-Pierre d'Angoulême, réalisée entre 1126 et 1136 et influencée par l'atelier de Moissac.

Le « Commerce du bois entre Haut et Bas Pays », par le canal de la Dordogne, est évoqué par M. Prot dans la *Revue du Libournais* (1^{er} trimestre 1946).

Communications. — M. Joseph DURIEUX, sous le titre « Fénelon et Chactas selon Chateaubriand », retrace l'étrange existence de Jacques des Sault, qui a pu inspirer à l'auteur d'Atala et des Natchez le personnage de Chactas. En post-scriptum, notre vice-président proteste énergiquement — et toute l'assemblée partage son avis — contre une allégation de M. Léon Levrault, professeur au lycée Condorcet, qui, dans ses *Auteurs français* (éd. Mellottée, Paris) fait naître Fénelon dans le département du Lot (p. 565).

Même inexactitude en ce qui concerne Montaigne est relevée sous la plume de M. F. Strowski, dans *l'Histoire de la Nation française*, de G. Hanotaux. Membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, voire conférencier à Périgueux lors du 150^e anniversaire de Montaigne, M. Strowski le fait naître — par inadvertance sans doute — à Bordeaux.

« Ne nous laissons pas, conclut notre vice-président, déposséder de cette façon et ne craignons pas de défendre nos gloires littéraires du Périgord. »

M. E. DUSOLIER a consacré « l'Instruction dans la seigneurie de Ribérac sous l'Ancien Régime » une étude nourrie de détails biographiques sur les maîtres ès arts ou régents ayant enseigné, avant 1789, dans la contrée.

M. Franck DELAGE envoie des extraits des archives de la Société archéologique de Limousin (fonds Codet-Borne, cart. 14) concernant des familles du Périgord septentrional, les La Valade de Truffin, et les Pasquet de Boisgourdon.

M. le D^r L'HONNEUR apporte une rectification à *l'Armorial du Périgord* ; la famille de Béchon, alliée à celle de Barataquy, en releva les armoiries. Notre collègue a réuni toutes les variantes introduites dans les blasons des Aymeric et des familles bordelaises ou normandes issues des Béchon. Le même a extrait du registre paroissial de Saint-Marcory de 1771 une note concernant des fondations d'obits du curé Laval et de Jean Goudal, des Esperonies.

Il communique, en outre, la brochure d'Adolphe Lavau, médecin praticien : *Mes souvenirs sur l'épidémie de suette miliary de l'année 1842* (Bordeaux, P. Chaumas, 1861, in-8°, 18 p.) L'auteur exerçait alors à la Capelle-Biron, aux confins du canton de Monpazier d'où, vers la fin du mois de mai, l'épidémie se propagea vers Villefranche-de-Belvès, Monflanquin et Fumel ; elle dura jusqu'en octobre. Une forte chaleur avait brusquement succédé à une période de froid et de pluies presque continuelles : il existait donc au début, dans l'atmosphère, une vaporisation humide, chargée de miasmes facilement délétères. Lavau, qui avait sa façon à lui de soigner la suette, s'élève contre l'abus que ses confrères firent de la quinine durant l'épidémie. Il note les victimes que fit à Monpazier, à Capdrot, la médication par le sulfate de quinine et le manque de soins, de propreté chez les malades, suivant l'ordre des médecins, paraît-il.

A l'envoi du D^r L'Honneur était jointe une baillette à moitié fruits, passée le 31 août 1726, par le fermier de l'abbaye de Cadouin, du domaine de la Mothe, paroisse de Naussannes. Le cheptel comportait 4 bœufs, 1 taureau, 17 têtes de brebis, 1 chèvre. Ce document sera versé aux archives de la Société.

Grâce à des renseignements fournis par notre confrère, M. l'abbé Lassort, curé de Marquay, M. le chanoine SOUILLAC précise et rectifie la communication faite, le 8 novembre 1945, au sujet de la « taque » de sa vieille maison de Bézenac.

Elle a été fondue, non à Cabans-Le Buisson, mais au Paradou, près Bénivet, dans la commune de Marquay — de Gourgues dit : dom. et forge, comm. de Saint-André-Allas — en fait, à la limite des deux communes.

Les taques de ce sujet et de cette date sont encore nombreuses dans la région de Marquay - Saint-André-Allas - Sarlat.

Une plaque de cheminée, très jolie aussi, sortie plus tard du Paradou, représente Napoléon 1^{er}.

Les dernières taques — toutes simples et sans figures — fondues à ces forges sont signées du nom de Barrain, La famille existe existe encore à Marquay.

M. LOUIS MERCIER consacre aux galets aziliens et à leur coloration si particulière, une note où il exprime, sur ces objets, son avis de technicien des émaux : elle sera publiée dans le *Bulletin*.

M. COUV RAT-DESVERGNES relate que le caricaturiste Sem, lors de sa réception à la Maison-Blanche par le Président Hoover, étant fort ému sans doute, renversa le guéridon où était préparé un attirail de fumeur. Comme il se précipitait pour ramasser cigares, cigarettes, allumettes : « A Paris vous êtes si aimables ! lui dit le Président. Ne vous donnez pas tant de mal, ça n'en vaut pas la peine. Nous n'en sommes pas encore là. »

M. ANSTETT signale, pour prendre date, la découverte, à Loubéjac, à proximité de la gare des tramways, d'un gisement gallo-romain ayant déjà donné à la prospection un fragment de broyeur et des éclats de céramique.

M. CHARET consacre une longue note à l'étymologie de Bergerac et propose une nouvelle explication de ce toponyme si controversé.

M. CORNEILLE fait une vivante analyse de quelques papiers de famille (XVI^e-XIX^e) dont le détenteur actuel est notre nouveau collègue, M. Coussiroux. Le lot concerne plus spécialement Aubas et ses abords immédiats ; notre érudit trésorier peut donc évoquer au passage les Féletz, les de Ferrières-Sauvebœuf et même le marquis de Mirabeau, en soulignant l'intérêt de ces documents pour l'histoire économique et sociale des bords de la Vézère.

La séance est levée à heures.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
Dr Ch. LAFON.

Séance du jeudi 1^{er} août 1946.

Présidence de M. le Dr Ch. LAFON, Président.

Présents : M^{me} Dauriac ; M^{lles} Marton et Reytièr ; MM. Aubisse, Celerier, Champarnaud, Granger, Lacape, Lamongie, Lavergne, Lescure, Pijassou, Secondat et Secret.

Se font excuser : MM. Corneille et Dubut.

Nécrologie. — M. Henry Drouilh, ingénieur en chef honoraire du Service Vicinal de la Dordogne, qui fut, il y a une vingtaine d'années, mêlé à la vie politique et administrative de Périgueux. La Société le comptait parmi ses membres depuis 1909.

Félicitations. — M. le Président exprime ses félicitations à M. l'abbé Julien (Georges Rocal), qui a été promu officier de la Légion d'Honneur, et à M. le chanoine Sigala, nommé chevalier du même ordre, en récompense des éminents services qu'ils ont l'un et l'autre rendus dans la Résistance. Tous les deux ont été décorés à la revue du 14 juillet.

M. LE PRÉSIDENT présente une suite de fort belles vues de châteaux et d'églises prises en Dordogne par notre collègue, M. Windels, de Montignac, qui travaille pour l'administration des Beaux-Arts. Le service des Monuments historiques avait, dès 1941, autorisé M. le chanoine Roux à compléter par ce moyen la collection iconographique de la Société ; mais durant la guerre, l'envoi des épreuves avait été interrompu.

L'assemblée est d'avis que le Bureau s'entende avec M. Windels afin d'éviter les vues inutiles ou faisant double emploi.

Devant le succès remporté par l'excursion de la Pentecôte, le Bureau envisage une seconde promenade archéologique qui pourrait avoir lieu avant la fin des vacances. Elle ne porterait, cette fois, que sur une après-midi.

M. Champarnaud, M. Jean Secret, M. Granger présentent des suggestions dont il sera tenu compte.

M. le Préfet de la Dordogne a avisé, à toutes fins utiles, M. le Président que le 73^e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements se tiendra à Strasbourg le 8 avril 1947.

M. le Préfet nous informe également de l'inscription de l'église de Faye à l'inventaire des Monuments historiques (arrêté ministériel du 22 juin 1946).

Par ailleurs, les journaux locaux ont relaté la découverte d'un cluseau à Grives et d'une grotte à concrétions à Rochecaille (comm. de Saint-Pierre-de-Côle).

Ouvrages reçus. — La *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*. Période 1910-1940. T. 1^{er} (Ain-Creuse). Paris, Impr. Nationale; in-4°; — Envoi de M. le Ministre de l'Éducation Nationale;

Les palmarès de la *distribution des prix* du Collège de Périgueux pour les années classiques 1823-1824, 1824-1825; — Don de M. COUVRAT-DESVERGNES, qui note parmi les lauréats de rhétorique et de philosophie le futur ministre Pierre Magne;

Une page d'*Une Semaine dans le Monde*, n° du 6 juillet 1946, contenant un article d'A. Béguin sur le centenaire de Léon Bloy et une lettre inédite de ce truculent écrivain (1883); — Offert par M. Henri ANSTETT.

Des remerciements sont adressés aux donateurs. •

Communications. — M. RIVES signale dans l'immeuble, n° 6, de la rue Victor-Hugo, une fort belle taque d'époque Louis XIV (0 m 80 × 0 m 62). Le motif principal émergeant d'un décor de fleurs de rameaux, est une tête d'Apollon, de face, au centre d'un soleil rayonnant. Des rameaux d'olivier forment le cadre.

M^{lle} R. DESBARATS a été frappée, lors de la visite de l'église de Saint-Léon-sur-Vézère par une disposition particulière, semble-t-il, aux églises herrichonnes. Il s'agit des « étroits passages » étudiés par M. Deshoulières dans *les Eglises de*

France, volume du Cher et qui, de part et d'autre de l'arc triomphal, permettent l'accès latéral dans les croisillons.

En outre, comme à N.-D. du Châtelet, les pendentifs de la coupole de Saint-Léon, au lieu de s'appuyer sur l'arête vive de la pile, à la retombée des grands arcs soudés à leur point de rencontre, sont logés dans l'arc rentrant formé par des arcs indépendants dès leur naissance.

Ces analogies, se demande notre collègue, procéderaient-elles d'une influence monastique du Berry ?

M. Annet DONUT relate, d'après le registre des délibérations d'Aubeterre, les petits ennuis qu'en octobre 1789 s'attirèrent deux habitants de cette ville, pour avoir un peu trop franchement exprimé ce qu'ils pensaient sur les mesures prises par les officiers municipaux concernant la taxe du pain et la troupe patriotique. Trop parler nuit, dit le proverbe.

M. LAVERGNE donne lecture du texte de l'ordonnance prise à Cahors, le 1^{er} avril 1707, par le maréchal de Montrevel, en vue de mettre fin à la sédition des Tard-Avisés. Bien que signalée dans le *Bulletin* en 1896 (t. XXIII, p. 185), cette pièce n'a jamais encore été publiée.

M. Eugène AUBISSE, en collaboration avec M. Corneille, a tiré des papiers de famille appartenant à M. Coussiroux, une étude sur la condition, au xviii^e siècle, des tenanciers du marquisat de Sauvebœuf, vis-à-vis du seigneur qui était alors Victor de Riquetti, marquis de Mirabeau. Du grimoire qui lui a été confié, notre érudit secrétaire adjoint a tiré maint renseignement neuf et le commentaire qu'il en a fait sera justement apprécié.

M. Jean SECRET a relevé, sur la porte fin xvi^e siècle du château attenant à l'église de Lusignac, un écusson aux armes des seigneurs de l'endroit, les Laporte: « de..., à la fasce de..., accompagnée de 2 loups passant de..., l'un en chef, l'autre en pointe. » D'une devise latine entourant l'écusson, n'ont pu être déchiffrés que les mots « *me am... de lupo* ».

Notre collègue est heureux d'avoir pu identifier, au cours d'une excursion au S.O. des Eyzies, les ruines du château de Viragogue (ou *Biregogue*): elles s'élèvent sur la cote 412 de

la carte de l'Etat-Major, à 400 m. au N.N.O. de Lussac, à 3 km. environ de la Vézère.

Ce château, appelé parfois le repaire de Folquier, du nom de ses seigneurs, se trouvait au xiv^e siècle dans la mouvance des archevêques de Bordeaux ; il a été signalé par de Gourgues et par A. Vigie, au t. XXXVII (1910) de notre *Bulletin*, mais désormais sa position sera mieux précisée.

Admissions. — En qualité de membres titulaires :

M^{me} veuve LAMBERT, directrice de l'Union des Propriétaires immobiliers du Périgord, rue E. Guillier, 28, Périgueux ; présentée par MM. Estignard et Granger ;

M^{lle} Marie LABROUSSE-LASCAUD, professeur au Lycée de jeunes filles, cours Saint-Georges, 56 ; présentée par M^{lle} Reytier et M. Granger ;

M^{lle} Marie-Thérèse LEYSSENNE, institutrice au Cours complémentaire, Montignac-sur-Vézère ; présentée par MM. Maurice Gascou et Léon Laval ;

M. Roger BARET, chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1914-1918, croix d'argent du Service civique, correspondant du « Courrier Français du Périgord », cultivateur à Mareuil-sur-Belle ; présenté par M. le chanoine Prieur et M. Corneille ;

M. le Dr A. BARTHÉLEMY, ancien interne et ancien médecin résident des hôpitaux de Bordeaux, place de la Grande-Rigaudie, 1, Sarlat ; présenté par MM. S. Blanc et le Dr Deguiral ;

M. Octave BILLÈS, receveur de l'Enregistrement et des Domaines, rue René-Lestin, 1, Périgueux ; présenté par M^{me} Mongibaux et M^{lle} Marton ;

M. Bertrand DE CÉZAC, château d'Ajat ; présenté par MM. Lavaysse et Lapeyrière ;

M. Roger DAUDRIX, ingénieur-architecte, place Plumancy, 6, Périgueux ; présenté par MM. Chaux et Granger ;

M. Bernard FAYOLLE, avenue de Bordeaux, 26, les 3-Bour-

dois, Poitiers (Vienne); présenté par M. le chanoine Prieur et M. Corneille ;

En qualité de membre associé :

M^{lle} Germaine DUPARC, rue de Carouge, 8, Genève (Suisse); présentée par M. Max Ardillier et M. Corneille.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

Séance du jeudi 5 Septembre 1946.

Présidence de M. E. AUBISSE,
premier secrétaire-adjoint

Présents : M^{mes} Dauriac et Medus ; M^{les} Marton et Reytier ; MM. l'abbé Béchennec, Corneille, Granger, Lacapé, Lamongie, J. P. Laurent, Lavaysse, Lavergne, Rives, Secondat et J. Secret.

Excusés : M^{me} d'Abzac ; MM. Anstett, Dubut, J. Dumas, J. Durieux, le D^r Ch. Lafon, président, Palus.

Nécrologie. — M. le D^r Oscar Delbès, membre de la Société d'Ophthalmologie, personnalité du corps médical de la Dordogne, homme de science autant qu'homme de bien, qui appartenait à notre compagnie depuis 1899 et portait un vif intérêt à ses travaux ; — M. le D^r Quesnoy et M. G. de la Chapelle.

L'assemblée exprime d'unanimes regrets.

Remerciements. — M^{les} Labrousse-Lascaud et Leyssenne.

Correspondance. — L'assemblée donne son adhésion de principe à l'idée d'une Confédération des Sociétés savantes des départements, mise en avant par M. Ancely, président de la Société des Lettres, sciences et arts de Pau. Ce n'est qu'en adoptant un programme d'action commune

et en le défendant auprès des Pouvoirs publics que ces sociétés pourront sortir des difficultés actuelles et continuer à jouer leur rôle traditionnel dans la vie intellectuelle de province et soutenir l'expansion de la culture française.

Le Bureau exprime ses remerciements à M. J. Nouaillac, président de la Société des Lettres, sciences et arts de la Corrèze, qui a aimablement offert de compléter, le cas échéant, la collection du bulletin de cette société existant dans notre bibliothèque.

Bibliographie. — A retenir, dans le *Bulletin* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3^e-4^e trimestre 1945, des conseils de M. Tourneur-Aumont sur la méthode à suivre en matière d'études rontières. « Pour que la viographie régionale s'éclaire, il importe d'associer le plus grand nombre de méthodes exigeant à la fois l'initiation générale et la pratique locale. »

M. H. Anstett a offert un tirage à part de sa communication du 1^{er} mars 1945. Il en est remercié.

Excursion. — L'assemblée arrête son choix sur un itinéraire réduit qui permettra de visiter dans l'après-midi, le dimanche 27 septembre, Chancelade, Merlande, Lisle, Creyssac, Bourdeilles, Valeuil et Château-l'Evêque. M. le Secrétaire général et M. Granger sont chargés des détails d'organisation de cette promenade.

Vœu. — Un vœu de M. LAVERGNE, invitant la Municipalité de Périgueux à faire abattre les quelques arbres — d'ailleurs inesthétiques, — qui sont plantés à l'intérieur de la pelouse entourant immédiatement la Tour de Vésone et gênent la vue de ce monument, est adopté à l'unanimité.

Communications. — M. le Secrétaire général donne lecture des communications que lui ont fait parvenir.

M. Joseph DURIEUX, vice-président ; notes de bio-bibliographie sur P. L. Maillat-Lacoste, correspondant de J. Joubert ;

M. le D^r MOUSSON-LANAUZE ; extraits de la *Biographie des 750 représentants du peuple à l'Assemblée législative*, par Trois publicistes (Paris, Garnier, 1850) : autant de malicieux

portraits des élus de la Dordogne en 1848 : Chavoix, Delbetz, Ducluzeau, Dulac, Jollivet, Lamarque, A. Mie, Montagut et Saint-Marc-Rigaudie, tous aujourd'hui bien oubliés ;

M. H. ANSTETT : description du château ruiné des Four-nels, commune de Saint-Etienne-des-Landes et liste chronologique des députés de la Dordogne, de 1789 à 1885. (Un travail semblable de M. J. Durieux a paru en 1910 dans la *Revue du Périgord*) ;

M. Jean DUMAS : une vivante page d'histoire « En marge de la Fronde », retraçant l'inimitié de deux familles de Périgueux, les Meredieu et les d'Alesme ; et le meurtre du vieux d'Alesme par le chanoine Jean de Meredieu qui, condamné aux galères, obtint pourtant sa grâce et reprit sa place dans le chœur de Saint-Front en 1693.

M. CORNEILLE a glané dans les *Cahiers de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, n° 18 (Hanoi, 1939), p. 30, une remarque de M^{lle} Colani :

« Les cavernes préhistoriques les plus célèbres en France, celles de la Vallée de la Vézère... sont dans des sites enchanteurs. Les paléolithiques ont choisi la charmante vallée de la Vézère, dans laquelle il fait bon vivre à toutes les époques. Climat agréable, paysage doux et pittoresque, concouraient à rendre l'existence belle et heureuse... »

Il y a paraît-il, plus d'un point commun entre les sites choisis chez nous par les troglodytes et ceux qui viennent d'être explorés par les préhistoriens en Indochine.

M. Jean SECRET a remarqué, dans l'église actuelle de Tré-lissac, mais provenant de l'ancienne église, un tableau du xvii^e, peint sur toile, représentant un évêque agenouillé devant une apparition de la Sainte-Vierge, et portant sa croix de la main gauche ; et une palme (ou une plume ?) de la droite. Un petit cartouche, en bas et à gauche du tableau, dont la peinture est très écaillée, permet de lire : « Martin ou Martial ? ou Maurice ?) Evesque d'Agen, 1669. » Il serait heureux de savoir quel souvenir peut rappeler une telle toile. Il signale de plus, dans la même église, un très bon tableau du xvi^e représentant une Nativité (école italienne, semble-t-il).

Sur l'exposé de notre secrétaire adjoint, l'Assemblée adopte le vœu suivant :

La Société historique et archéologique du Périgord, considérant que le transept de l'église de Tourtoirac est l'un des plus intéressants du Périgord, tant par son plan triflé que par la façon curieuse dont est montée la coupole de la croisée, et par ses arcs d'applique retombant sur des colonnes engagées à chapiteaux très archaïques et polychromes, le tout remontant au premier tiers du XII^e siècle ;

Emet le vœu que le Service des Monuments Historiques veuille bien faire le nécessaire pour mettre en valeur cet ensemble, actuellement utilisé comme sacristie.

Elle demande, en outre, l'inscription à l'Inventaire supplémentaire de la petite chapelle romane située derrière l'église, dans le jardin du presbytère, et qui conserve dans sa voûte douze vases acoustiques et l'inscription à l'Inventaire des objets mobiliers classés de deux chapiteaux romans, placés sur le mur intérieur ouest de la cave dudit presbytère de Tourtoirac.

M. Jean-Paul LAURENT analyse un mandement inédit de Jean le Bon (21 octobre 1351) dont il a trouvé copie parmi les papiers de l'érudit Lacabane aux archives du Lot. Ce document, qui intéresse l'histoire de la contre-offensive française en Périgord, après la campagne victorieuse de lord Derby, apporte de curieux renseignements sur l'organisation de la défense des châteaux de Domme, aux propres frais du sénéchal Guillaume de Montfaucon, après la perte de cette ville, par trahison, en mai 1347.

Admissions. — M. le chanoine GALINEAU *, aumônier de la Congrégation de Sainte-Marthe, rue de la Cité, 2, à Périgueux ; présenté par MM. les chanoines Souillac et Marquay ;

M. le Docteur DE PINDRAY, 7, rue de La Boétie, Périgueux ; présenté par MM. le D^r Lafon et Corneille.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire général
G. LAVERGNE.

Le Président de séance,
E. AUBISSE.

NOTE SUR QUELQUES HABITATS ANCIENS
DANS LA RÉGION DE PIÉGUT

J'ai signalé déjà à diverses reprises, soit dans le *Bulletin*, soit ailleurs, l'intérêt archéologique du Nontronnais et spécialement de la commune de Piégut-Pluviers qui en est le centre géographique et économique. Plusieurs établissements gallo-romains y ont été relevés depuis longtemps à peu près dans chaque commune : le Fraysse (commune de Champniers-Reilhac), les Petits-Bois (Bussière-Badil), le Bourdeix, Etouars, Saint-Estèphe, les Morandies (Augignac), la Cornédie (Piégut-Pluviers), Villechalanne (St-Barthélémy), entourés plus ou moins d'établissements annexes (le Meynichou, commune d'Augignac, Mèrigaud, commune de Saint-Estèphe, etc...). Si ces établissements n'ont pas livré d'objets importants c'est peut-être faute de fouilles, plus sûrement par suite de la pauvreté rustique de leurs habitants et d'une continuité d'occupation qui a fait utiliser jusqu'à l'extrême limite du possible les moindres objets, comme avant l'époque romaine avaient été utilisés les moindres éclats de silex ou fragments de métal. En tout cas, les substructions et les débris divers y sont partout assez importants (V. en particulier sur la Cornédie. *Gallia*, Fasc. 3).

Les voies antiques y sont également dignes d'intérêt : si la voie qui, selon la tradition et la carte d'Etat-Major, apparaît vers Bel-Air et traverse l'Etang Groulhier avec, comme direction probable, Javerlhac ou Varaignes et Bordeaux, reste assez obscure, par contre celle qui, de Vésonne, monte sur Nontron, Augignac, Pluviers, St-Mathieu, Rochechouart est beaucoup plus nette : en parfait état de conservation dans les communes d'Augignac, Piégut, Champniers, ayant de 10 à 14 mètres de large, on peut la suivre sur de nombreux kilomètres. Ces voies sont complétées par un réseau très serré d'anciens chemins déjà partiellement étudiés.

Les établissements gallo-romains s'accompagnent d'une exploitation métallurgique intense, qui a laissé subsister

d'énormes accumulations de scories¹ et qui paraît bien antérieure à l'époque romaine, car les débris de cette époque s'y mêlent aux silex taillés ou polis, et à des anneaux de bronze que leur poids, qui varie selon des proportions régulières, permet de considérer comme monnaies primitives. Cette coexistence indique une évolution sans doute assez brève et une persistance de la pierre jusqu'aux temps historiques dans une région encore aujourd'hui pauvre et arriérée.

Cette présence du silex, et aussi de quelques sites antérieurement reconnus (oppidum de Villechalanne, commune de Saint-Barthélemy) a dirigé mes recherches du côté de la période pré-romaine. C'est sur ce point que je désirerais apporter quelques indications. Il existe en effet quelques sites où n'apparaissent en effet ni débris gallo-romains, ni même scories métallurgiques, du moins en quantité appréciable, mais seulement les silex plus ou moins abondants. Ce sont bien là sans doute des habitats authentiquement néolithiques, les plus anciens de la région, et il s'en trouve tout un ensemble précisément au centre géographique du pays, autour de Piégut.

Notons d'abord que le silex étant absolument inconnu dans la région, la découverte du plus minime fragment peut avoir son intérêt, puisqu'elle indique un apport. Toutefois certains matériaux indigènes viennent compléter le silex : cristal de roche, quartzites ou roches siliceuses diverses et même granit.

Les silex les plus nombreux sont trouvés dans les habitats mais aussi fréquemment le long des chemins, ce qui permet de distinguer les chemins véritablement anciens de ceux, moins nombreux, construits ou aménagés aux époques récentes. On les trouve également dispersés dans les champs, il s'agit surtout de pièces ayant pu servir à armer des faucilles : leur présence indique les plus anciens défriche-

(1) Des fours en bon état de conservation existent dans les bois des Puyrochers ; il y a été trouvé de la poterie de type gallo-romain, fréquent dans la région. Le minerai exploité, mêlé de silex, semble originaire de la région charentaise plutôt que local.

dont une splendide pointe de flèche, grattoirs, burins, scies, perçoirs, etc... ; des fragments de haches polies ; des spécimens de cristal de roche de toute taille, dont plusieurs très beaux ; une lampe creusée dans un galet gréseux ; de nombreux anneaux de bronze ; etc... Le tout est réparti sur un espace quadrangulaire d'environ 30 mètres de côté, sur lequel la végétation est nettement plus faible qu'ailleurs ; on en retire des débris de foyers et des moëllons portant des traces de feu.

2° Au N.-O. et au S. de Piégut, et à environ 2 kilomètres de l'habitat précédent, se présentent deux villages situés, contrairement à l'habitude locale, en plein bois : *Puygaud* et *Maine du Bos*.

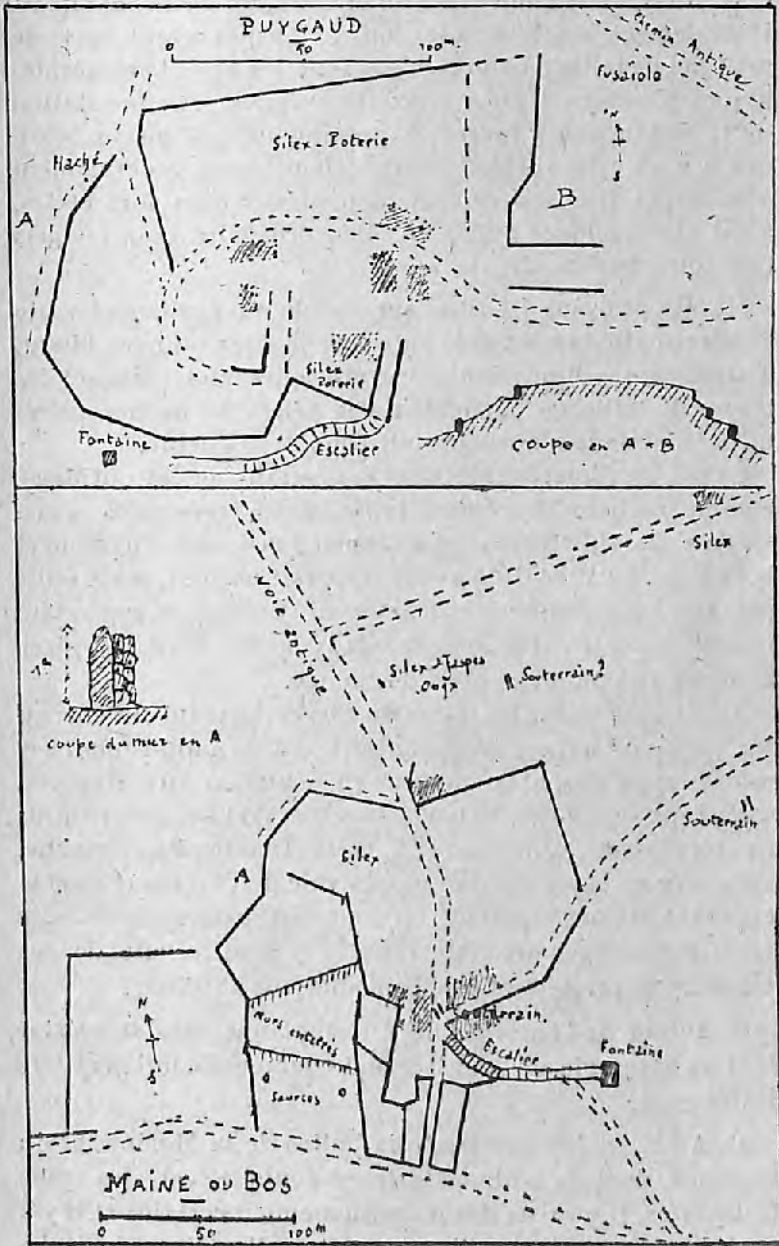
Tous les deux sont entourés d'un système complexe de muraillements en gros blocs, inexplicables dans l'usage moderne et présentant des caractères tout à fait voisins. Dans les deux cas, un escalier, protégé par un redan du mur, descend à une fontaine murillée ; de larges entrées et des poternes plus étroites, nettement en chicane à *Maine du Bos*, donnent accès à l'intérieur. A *Maine du Bos*, deux souterrains existent de façon certaine et un troisième est indiqué par la tradition locale : ils sont de petites dimensions, simples failles entre les blocs de granit, débarrassées de leur tuf et aménagées, et ont dû servir de caves et de cachettes, peut-être aussi de sépultures. On n'en signale pas à *Puygaud*, cela ne veut pas dire qu'il n'en existe pas. Il en existe plusieurs sur d'autres points du pays.

D'assez nombreux objets ont été recueillis :

a). *Puygaud* : Magnifique hache campignienne biface en silex, grattoir, rabots, silex divers, fusaïole en plomb.

b). *Maine du Bos* : Le gisement comporte trois emplacements différents à quelque distance l'un de l'autre :

I. C'est la partie murillée : fragment d'une grande pointe de sagaie en silex, taillée avec la plus extrême finesse ; percuteur, coup de poing, silex divers, rognon de silex dégrossi de façon curieuse, donnant la silhouette d'un animal accroupi, anneaux de bronze.



II. Au N. et de l'autre côté du chemin, un vaste champ est littéralement jonché de silex, onyx et jaspes ayant servi de matériel de taille ; ils présentent tous les aspects minéralogiques possibles et ne se rencontrent que là, aucune station de la région n'en a fourni de spécimens. Les pièces fabriquées avec cette roche de taille difficile sont généralement grossières ; il en est cependant quelques-unes fort belles, ainsi que quelques objets en silex ordinaire noir ou gris (gralloirs, burins, etc...)

III. Un peu plus à l'est et sur un champ également vaste a été recueilli un abondant outillage de silex noir ou blond, d'assez petites dimensions, avec plusieurs nuclei portant des traces de taille, en particulier des éclats de haches polies utilisés, et un très beau grattoir rond, translucide.

Ce qui est remarquable, c'est la diversité de cet outillage, comme matière et comme types, dans trois sites aussi voisins. Des différences apparaissent aussi avec Puygaud et le Collège. Le cristal de roche apparaît partout, mais nulle part avec l'abondance extraordinaire du Collège, où cependant il n'est pas natif : il ne semble pas avoir été utilisé sur place et devait être plutôt un objet d'échange.

A peu de distance de Maine du Bos et formant un ensemble presque continu, silex, anneaux, débris gallo-romains et scories apparaissent en quantité au Ménichou, aux Brégères, à Lascaux (pointe de flèche à pédoncules) et sur les chemins qui réunissent ces divers lieux, en particulier à la Franche, sur une voie pavée qui doit être la voie de Vésonne à Rochechouart indiquée plus haut, ou du moins un tronçon de cette voie dédoublée dans cette région, la multiplicité de ces chemins ne permettant pas d'affirmations absolues.

3° Autour de l'enceinte de Villechalanne semble exister tout un ensemble encore assez mal connu mais qui peut être intéressant.

a). A l'E. se dressent les trois buttes de la Morinie et du Chatenet dont la silhouette tronc-conique est des plus frappantes. Il y existe des muraillements incertains et il y a été trouvé des haches polies, une très belle pointe de flèche

et divers silex. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'un oppidum. Au pied s'ouvre un souterrain à la Borde.

b). A l'O. se développe tout un ensemble de puissants muraillements à la Courarie (cote 310 de la carte d'Etat-Major) reliés par une série de chemins d'une part à Villechalanne, de l'autre à la voie de Rochechouart. Dans l'un des murs inférieurs s'ouvre une sorte de chambre souterraine en blocs énormes avec une dalle ovale au centre; cette chambre à 1 m. 10 de large et de haut, 1 m. 50 de profondeur. Jusqu'ici aucun objet important n'a été trouvé, mais l'ensemble est remarquable. Il se trouve deux souterrains aux environs.

4^e Des habitats également importants, si l'on en juge par la quantité de silex découverts mais non murillés, existent aux villages de Luclas et de la Domaïse, aux carrefours de chemins antiques.

Toutes les découvertes de silex faites dans la région poseraient le problème de l'origine de ces silex et par conséquent des rapports économiques entre les populations indigènes et le monde extérieur. Si quelques pièces viennent clairement du Grand-Pressiguy ou d'autres centres lointains, la plupart sont originaires des marges calcaires du Nontronnais en direction du Bandiat et de la Charente, ce qui en explique la médiocre qualité. En tout cas le mouvement semble bien se faire, non vers le Périgord, séparé par des obstacles difficiles, mais vers la Charente, par les vallées du Bandiat et de la Tardoire et les plateaux qui les séparent. En tout cas dans toute cette région, si l'on ne peut guère espérer de fouilles très riches, l'étude superficielle amènera certainement des précisions considérables de caractère géographique, historique, économique.

Il y a là tout un ensemble parfaitement cohérent, à peu près insoupçonné jusqu'ici, se rapportant à une population très ancienne, nettement individualisée et ayant conservé jusqu'à l'époque romaine son aspect archaïque, et dont la connaissance paraît d'un intérêt évident.

P. BARRIÈRE.

ICONOGRAPHIE DU PÉRIGORD

LES ILLUSTRATIONS DES « VOYAGES »
ET DES « GÉOGRAPHIES PITTORESQUES »

(Suite.)

VI

On trouve parfois une gravure sur acier qui porte en trois langues, anglais, français et allemand, le titre bizarre suivant : *Périgueux on the L'Isle, Pyrenees. — Périgueux sur l'Isle, Pyrénées. — Périgueux an der Isle in den Pyreneen.* Elle représente les maisons de la rive droite avant la construction de la route actuelle, depuis le pont de Tournepiche, dont on voit trois arches, jusqu'à la tour Barbecane; la maison Lambert a encore ses trois galeries, dont l'inférieure est murée; au second plan se profilent les toitures de Saint-Front et son clocher. La vue est prise de la rive gauche de la rivière, qui, à cette époque, était bordée de saules.

Cette gravure est entourée d'un filet simple; elle mesure 124×197. On lit, au-dessous de l'angle inférieur gauche, le nom du dessinateur : *Drawn by T. Allom*; au-dessous de l'angle droit, celui du graveur : *Engraved by J.-B. Allen*, et, au-dessous des titres, celui de l'éditeur : *Fischer, son et C^o, London et Paris.* Elle appartient à un ouvrage en 4 volumes in-4^o qui parut à Londres, sans date, vers 1845, sous le titre de *France illustrated* et en France sous celui de *La France au XIX^e siècle dans ses monuments et ses plus beaux sites, dessinés d'après nature par Thomas Allom, avec un texte explicatif de Ch. J. Delille.* L'édition française, qui, outre le nom de l'éditeur Fischer, porte également le nom de l'éditeur parisien Mandeville, ne forme que 3 volumes.

Le dessin est fidèle, finement traité et bien gravé, et, quoique Périgueux soit encore loin des Pyrénées, cette estampe est un document fort intéressant sur l'aspect de la rive droite de l'Isle vers 1840.

VII

La *France illustrée*, qui avait pour sous-titre : *Géographie, Histoire, Administration et Statistique*, par V.-A. Malte-Brun, commença à paraître en livraisons à Paris chez Gustave Barba, sans date (en 1853); chaque livraison, de format in-4°, avait 16 pages ornées de gravures sur bois et de la carte du département décrit; leur pagination était séparée; les 86 départements et les colonies formèrent 105 livraisons, dont l'ensemble devait être relié en 3 volumes.

Le fascicule consacré au département de la Dordogne fait partie du premier volume; il est orné de trois vignettes et d'une carte :

1° *Montaigne écrivant ses Essais au château de Saint-Michel*, page 1; pas de filet d'encadrement, 104×134^{mm}; sans nom de graveur. Montaigne, dans sa librairie, assis de face dans son fauteuil, lit un feuillet manuscrit; d'autres feuillets sont posés sur une table placée à sa gauche.

2° *Château de Biron*, signé *D. Lancelot [sc]*, p. 8; sans filet d'encadrement, 102×134^{mm}. C'est une mauvaise reproduction des gravures de la *France pittoresque* et du *Guide pittoresque du Voyageur en France* décrites antérieurement.

3° *Ancien temple romain à Périgueux*, signé *E. Thérond [sc]*, p. 9; pas de filet, 97×125. Sous ce titre fantaisiste, déjà employé pour la vignette de la carte de la *France pittoresque*, est représentée l'église de la Cité, vue entre les ruines des Arènes, d'après le dessin de de Vèze, dans le *Nouveau Voyage pittoresque*; cette nouvelle reproduction est très infidèle.

Dans les exemplaires reliés, les cartes des départements sont réunies en un quatrième volume sous le titre général : *La France | illustrée | Atlas | contenant tous les Départements et | les plans des chefs-lieux | par A.-H. Dufour*. Elles sont tirées sur double page et coloriées.

La carte du département de la Dordogne est entourée d'un filet rectangulaire mesurant 240×310^{mm}; au-dessus du filet supérieur on lit : *Atlas de la France illustrée || pl. 23*, et au-dessous du filet inférieur : *Gravé par Erhard || Gustave Barba, Édité à Paris || Imprimerie de Kœppelin, quai Voltaire, 17, à*

Paris. Pour lire cette carte, il faut déplacer la double page de 90°; le filet gauche devient ainsi supérieur, etc. Dans cette nouvelle position, le titre occupe l'angle supérieur gauche : *Département | de la | Dordogne | dressé | sous la direction | de V.-A. Malte-Brun | par | A.-H. Dufour, géographe.* L'angle supérieur droit est occupé par un cartouche de 94×89^{mm} : *Plan de Périgueux.* Enfin, dans l'angle inférieur gauche se trouve la légende. Sur cette carte sont indiquées les lignes de chemin de fer de Bordeaux à Brive, de Limoges à Agen et de Mussidan à Bergerac; c'était une anticipation, car, si ces lignes avaient été concédées par un décret du 21 avril 1853, la section de Coutras à Périgueux était encore seule en cours de construction lorsque paraissait le fascicule de la Dordogne¹.

•••

La *France illustrée* a été rééditée deux et peut-être trois fois entre 1880 et 1884, toujours en livraisons; à chaque département furent consacrées 4 livraisons, qui formaient une série à pagination séparée, livrée sous couverture illustrée. Chacune des 4 livraisons est ornée d'une gravure sur bois, la première à pleine page, les trois autres à mi-page, et chaque série est accompagnée de la carte du département. La 12^e série est consacrée au département de la Dordogne; elle est formée des livraisons 45 à 48, qui sont paginées 1 à 32.

Ces rééditions reproduisent à peu près intégralement le texte de la version originale; seules, quelques données statistiques ont été mises au point; c'est surtout l'illustration qui les différencie.

I. — La première réédition, ou du moins celle que je considère comme telle, a été imprimée à Paris par la V^e P. Larousse et C^{ie}, pour Jules Rouff, éditeur à Paris; elle forme 6 volumes in-4^o datés de 1881 à 1884. Le fascicule de la Dor-

(1) La section de Périgueux à Coutras fut ouverte au public le 20 juillet 1857; celle de Périgueux à Brive le 30 septembre 1860; celle de Périgueux à Limoges le 28 août 1861, et celle de Périgueux à Agen un peu plus tard; il fallut attendre plus de trente ans pour que fut enfin réalisée celle de Bergerac à Mussidan.

dogne porte *in fine* : Imprimé le 20 février 1880; il fait partie du tome II, daté de 1881. La longueur des lignes de chemin de fer exploitées est indiquée à la date de 1875; mais certaines statistiques sont données « avant 1880 ».

1° La première page de la première livraison est occupée par une gravure entourée d'un filet, mesurant 149×226^{mm}. C'est une vue de Périgueux, prise du moulin de Sainte-Claire, avec les bâtiments de l'abattoir au premier plan, à gauche. Le dessin de Jules Desprès a dû être exécuté d'après une photographie; il est correct et il a été soigneusement gravé par Paillard; la photographie utilisée était très antérieure à la publication car, si la coupole centrale de Saint-Front est construite, sa lanterne ne l'est pas encore et les coupoles est et ouest sont toujours recouvertes de leurs toitures de tuiles¹; en outre, l'abside gothique est en place. Le filet supérieur est coupé par un écu aux armes de Périgueux, ainsi figurées : *De gueules à un château de trois tours surmonté d'une fleur de lis*, le métal de ces meubles n'étant pas indiqué; l'écu ombré à gauche est timbré d'une couronne murale². De part et d'autre de cet écu : *La France illustrée* || Par A.-V. Malte-Brun; au-dessous du filet intérieur : *12 Dordogne* || Périgueux.

2° *Ancien temple romain à Périgueux*; c'est la gravure qui avait déjà servi à illustrer la première édition³.

3° *Château de Biron*; c'est également la vignette parue dans la première édition.

4° *Château de Jumilhac-le-Grand, E.-M. Chablis [del], Longueval [sc]*; filet d'encadrement, 110×141^{mm}. Le dessinateur s'est probablement inspiré de la lithographie de J. Philippe dans la *Guyenne Monumentale*.

(1) La restauration de Saint-Front débuta par les murs de l'aide sud; mais Abadie ne tarda pas à modifier son programme et l'on reconstruisit l'aile nord, puis la coupole centrale, et celle du sud; on passa ensuite à l'aile de l'est et on termina par celle de l'ouest.

(2) On sait que les armes de Périgueux doivent être figurées : *Du gueules à une porte de ville accostée de deux tours couvertes, le tout reposant sur une terrasse de sinople et surmontés d'une fleur de lis d'or*; l'écu est timbré d'une couronne comtale.

(3) A cette répétition est due la croyance, que j'ai souvent entendue affirmer, que l'église de la Cité était un ancien temple de Mars.

La carte qui accompagne cette série est semblable à celle de la seconde réédition, mais les lignes de Nontron à Angoulême, de Périgueux à Ribérac et de Siorac à Sarlat n'y sont pas indiquées.

J'ai sous les yeux le fascicule du département de la Dordogne sous sa couverture verte; le premier plat de celle-ci est occupé par une grande composition allégorique de Jules Desprès, gravée sur bois par A. Augé; sur le second plat est imprimée une sorte de prospectus indiquant que cette nouvelle édition est publiée avec la collaboration « d'éminents professeurs ».

II. — La seconde réédition a été également imprimée par la V^e P. Larousse et C^{ie}, toujours pour l'éditeur Jules Rouff, mais la date a été supprimée. Texte et mise en page sont les mêmes que ceux de l'édition précédente; deux ou trois chiffres statistiques ont été seuls rectifiés, notamment la longueur des lignes de chemin de fer exploitées, qui est indiquée à la date de 1880.

La couverture verte du fascicule reproduit sur son premier plat, mais inversée et mieux dessinée, la composition de Jules Desprès, gravée sur bois par A.-E. Martin; sur le second plat, le prospectus ajoute que les illustrations sont dues à H. Clerget; que les cartes ont été gravées par Erhard et que l'ouvrage complet formera au moins 5 volumes de 800 pages avec plus de 115 cartes coloriées, etc...

1^o Comme dans la réédition précédente, la première page de la première livraison est occupée par une gravure entourée d'un filet simple, qui est également la vue de Périgueux prise du moulin de Sainte-Claire; mais le dessin de H. Clerget est moins correct et la gravure de Navillier et Marie est moins soignée; c'est ainsi que le clocher de Saint-Front a pris l'aspect d'une tour chinoise. Il est cependant certain que le dessin a été exécuté d'après une photographie, car son auteur l'avait déjà publié, mais très réduit, dans un ouvrage dont il sera question ultérieurement, *De Paris à Agen*, paru en 1867, avec le titre suivant : *Périgueux, d'après une photographie de M. J. Robuchon*. L'état de la reconstruc-

tion de Saint-Front paraît être le même que dans le dessin de Jules Després, à part que la lanterne de la coupole centrale est en place.

Ici également les armes de Périgueux identiquement figurées coupent le filet supérieur ; mais l'écu est ombré à droite.

Ce frontispice existe en deux états, ce qui prouve qu'il y a eu au moins deux tirages de cette seconde réédition, ou bien qu'ils appartiennent à deux éditions différentes.

a) Dans l'un, le titre et les autres indications sont identiques comme rédaction et comme caractères à ceux qui accompagnent la gravure analogue de la première réédition ; cette gravure entre filets mesure $151 \times 299^{\text{mm}}$.

b) Le second se caractérise d'abord par l'adjonction d'un cartouche, dans l'angle supérieur droit, qui mesure $50 \times 55^{\text{mm}}$ et qui représente la statue du maréchal Bugeaud ; au-dessus du filet supérieur, de part et d'autre des armes de la ville, il y a toujours la même inscription, mais en caractères très différents ; au-dessous du filet supérieur on lit : 27^e fascicule || Périgueux || Département de la Dordogne || Statue de Bugeaud ; $153 \times 230^{\text{mm}}$. Le fait que le 12^e fascicule est devenu ici le 27^e, conduit à penser que ce second état du frontispice de Clerget doit appartenir à une troisième réédition.

2^e Bergerac, H. Clerget [del], Farlet [sc] ; filet simple, 110×139 . Vue prise de la rive gauche de la Dordogne ; à droite, la Terrasse, avec, au second plan, l'église Saint-Jacques et, à gauche, la Citadelle, que surmontent en arrière la toiture et le clocher de Notre-Dame.

3^e Château de Bourdeilles, H. Clerget [del] ; filet simple, 111×141 . C'est une réminiscence de la gravure dessinée par le même auteur et parue en 1867 dans *De Paris à Agen* ; le château est vu de la rive droite de la Dronne, en amont, avec, en premier plan, les rochers qui surplombent la rive gauche.

4^e Château de Jumilhac-le-Grand ; c'est la même vignette que celle qui orne également la 4^e livraison de la première réédition.

La carte est présentée comme celle de l'édition originale. Elle est encadrée d'un filet rectangulaire qui a $243 \times 314^{\text{mm}}$,

et occupe aussi une double page; les inscriptions situées au-dessus et au-dessous sont quelque peu modifiées; en haut on lit : *Atlas de la France illustrée* || *Nouvelle édition* || pl. 241; en bas : *Gravé par Ehrard, 8 rue Nicole* || *J. Rouff, éditeur, 14 Cloître St-Honoré* || *Imprimerie Ehrard, Paris*. Ici également, pour lire la carte, il faut redresser la double page de 90°. Le titre est dans un cartouche ovale placé à l'angle supérieur droit : *Département | de la | Dordogne | par | V.-A. Malle-Brun*; dans l'angle supérieur gauche se trouve un cartouche rectangulaire de 76×80^{mm}, *Plan de Périgueux*; la légende est dans l'angle inférieur gauche et l'échelle à 1/540,000° dans l'angle inférieur droit. Chaque arrondissement est colorié et les cours d'eau sont bleu foncé. Quant aux chemins de fer indiqués, ce sont les lignes de Limoges à Agen, de Coutras à Brive, d'Angoulême à Nontron, de Périgueux à Ribérac et de Libourne à Sarlat; la prolongation de cette dernière vers Souillac est indiquée comme projetée.

D^r Ch. LAFON.

(A suivre)

(1) J'ai déjà indiqué que le n° 23 avait été attribué au département de la Dordogne dans la nomenclature alphabétique dressée par la Constituante; beaucoup plus tard, le classement fut modifié et la Dordogne reçut le n° 24.

LES ÉGLISES DE L'ARCHIPRÊTRÉ DE LA QUINTE

AVANT-PROPOS

Il est impossible, dans la plupart des cas, de préciser la date à laquelle furent fondées nos églises rurales. L'absence de diplômes, de bulles, de cartulaires ou de chroniques ne permet pas de remonter ici, comme dans des pays plus favorisés, jusqu'au VII^e ou VIII^e siècle¹. Notre ignorance n'est pas moins grande en ce qui touche à l'organisation du diocèse de Périgueux en circonscriptions d'archidiaconés ou d'archiprêtres ; même si l'on admet que ces dernières procèdent des centaines ou des vigueries laïques, elles n'apparaissent fortuitement qu'après le milieu du XII^e siècle² et le premier pouillé où les paroisses nous soient données par archiprêtres paraît avoir été rédigé seulement au début du XIII^e.³

Dans ce document, la circonscription ayant Périgueux pour centre porte le nom curieux de la *Quinte*, qui n'est que

(1) A. de Gourgues, *Dordogne. Noms anciens de lieux du Département* (Bordeaux, 1861, in 4°), pp. 23-30, affirme la haute antiquité des églises sans apporter de preuves décisives. La comparaison avec d'autres diocèses apportera quelques synchronismes. Cf. G. Huard, *Considérations sur l'histoire de la paroisse rurale des origines à la fin du Moyen Age*, dans *Revue de l'histoire de l'Église de France*, t. XXIV (1938), pp. 5-29 ; A. de Charmasse, *Origine des paroisses rurales dans le département de Saône-et-Loire*, dans *Mémoires de la Soc. Eduenne*, t. XXXVII (1909), pp. 33-121.

(2) Les archidiaconés, au nombre de 7, sont fixés antérieurement à 1322 (de Gourgues, *op. cit.*, p. 16-17). Ces archidiaconés se subdivisent en archiprêtres signalés dès le XI^e siècle : 21 dans le P. Dupuy, *l'État de l'Église du Périgord*, éd. Audierne, t. II, p. 105 ; 22 pour Dessalles, *Histoire du Périgord*, t. I, p. 339. — Voir aussi pour la période moderne, abbé R. Bernaret, *Organisation des deux diocèses du Périgord*, dans *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. I (1874), pp. 341-380.

(3) Publ. par de Gourgues, *op. cit.*, pp. 91-97 et reproduit par l'abbé Th. Pécout. Des fautes de lecture ont altéré certains noms, par ex., *Colemphau* (pour Coulounieix).

l'adjectif numéral ordinal *Quintus*, employé au féminin comme substantif.

D'où vient ce sens ? Sûrement pas de ce que, comme on l'a écrit, la *Quinte* était la première des cinq subdivisions du grand archidiaconé. On ne voit pas non plus le rapport à établir entre la *Quinte* et le droit seigneurial appelé *Quint*.

Comme l'a fait Léon Dessalles, il faut donc donner à *Quinte* le sens élargi de « banlieue » que ce nom a pris au Haut Moyen Age ailleurs qu'en Périgord et, notamment à Angoulême, à Poitiers, à Tours, au Mans, à Orléans : soit l'espace compris dans la distance de cinq milles (ou lieues) autour de la Cité épiscopale. ⁴

La *Quinte* du Mans comptait 37 paroisses, celle de Périgueux en a eu jusqu'à 43 en 1688, date à laquelle fut rédigé le précieux procès-verbal de visite des églises publié par le chanoine J. Roux. ⁵ Quelques-unes d'entre elles, qui déjà à cette époque étaient fort mal en point, n'ont pas subsisté jusqu'à nous. Les autres, auxquelles rien n'a été, au cours des siècles, épargné de ce qui pouvait dénaturer leur caractère original : abandon, guerres, révolutions ou réparations, font l'objet de l'attachante étude qui va suivre ; elles auront attendu longtemps l'archéologue capable de nous faire comprendre leur structure, goûter leur décor et marquer leurs affinités.

Chaque église a été replacée dans le cadre administratif dont dépendait la paroisse ; le nom du Saint titulaire, les personnes physiques et morales qui détenaient le droit de patronage, c'est-à-dire celui de nommer le curé ou le desservant, ont été mentionnés, en vue d'éviter au lecteur des recherches fastidieuses.

G. L.

(4) Cf. Du Gange, *Glossarium*, v^o *Quinta*, et les exemples ; — A. Grenier, dans le *Manuel* de Déchelette, *Archéologie gallo-romaine*, 2^e part., pp. 251-252 ; — J.-R. Pescha, *Dictionnaire de la Sarthe*, t. II (Paris-Le Mans 1836), v^o *Quinte* ; — Th. Cauvin, *Géographie ancienne du diocèse du Mans* (Paris, 18 ; 45, in-4^e).

(5) Cf. *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LIX (1927). L'archiprêtre de la *Quinte* est aux pp. 99-104 et 147-150.

LES EGLISES DE L'ARCHIPRÊTRÉ DE LA QUINTE

Pour présenter les 43 églises de l'archiprêtré de la Quinte, nous suivrons le plan suivant :

A). EGLISES ROMANES :

1. *A trois nefs* (?) Montrem

2. *A nef unique*

a) *Sous une file de coupoles*

St-Front.

St-Etienne de la Cité.

b) *Avec un avant-chœur sous coupole*

Atur.

Agonac.

Marsac.

Bassillac.

Merlande.

c) *Avec un chœur sous coupole.*

Coursac.

d) *Avec un chœur sous berceau, à chevet plat.*

Cornillé.

Eyliac.

Saint-Laurent-sur-Manoir.

Preyssac-d'Agonac.

e) *Avec une abside circulaire.*

Sainte-Marie-de-Chignac.

Chalagnac.

B). EGLISES GOTHIQUES :

Tréllissac.

C). EGLISES QUE DES RECONSTRUCTIONS POSTÉRIEURES ONT
RENDUES DIFFICILEMENT CLASSABLES :

Antonne.

N.-D. des Vertus.

Pissot.

Saint-Crépin-sur-Manoire.

Breuilh

La Chapelle-Gonaguët.

Razac.

Saint-Pierre-de-Chignac.

D). ÉGLISES ENTIÈREMENT DISPARUES :

Saint-Pey-Laneys.
Sanilhac.
Trigonant.
Saint-Silaïn de Périgueux.
Beauronne.
Saint-Hilaire lès Périgueux.
Andrivaux.

E). ÉGLISES CONSTRUITES OU RECONSTRUITES A L'ÉPOQUE MODERNE :

Eglise-Neuve-du-Scel.
Saint-Paul-de-Serre.
Grun.
Creyssensac.
Champcevinel.
Boulazac.
Escoire.
La Cropte.
Marsaneix.
Saint-Georges de Périgueux.
Coulounieix.
Saint-Martin de Périgueux.

N. B. — Sur les églises déjà étudiées et pour lesquelles il existe des monographies sérieuses, nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs à celles-ci.

L'indication [o] après le nom des églises marque qu'elles sont normalement orientées, le chevet à l'est.

MONTREM. — Châtellenie de Saint-Astier. Canton de Saint-Astier.
ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS (o). — Le Chapitre Cathédral.

De l'église romane du XII^e s. il reste le sanctuaire à abside semi-circulaire, et le carré sous coupole. Celle-ci repose sur des grands-arcs formerets simples retombant sur de massifs piliers et des doubleaux à rouleau retombant sur des colonnes engagées. Les pendentifs naissent en retrait des angles vifs du pilier ; la projection sur l'horizontale de chacun des quatre grands arcs est un arc de cercle, pour passer plus rapidement du carré au cercle. Les grands arcs sont brisés, très proches du tiers-point, leurs claveaux inférieurs ne sont pas verticaux, mais épousent la courbure des pendentifs ; les naissances sont marquées par des impostes biseautées. Les quatre colonnes enga-

gées recevant la retombée des rouleaux, portent des chapiteaux grossièrement épannelés : leurs tailloirs rectangulaires, à forte saillie, continuent la ligne des impostes des piliers ; leurs astragales sont toriques ; les corbeilles des chapiteaux de l'est sont lisses, celle du chapiteau N. O. est sculptée en méplat d'un homme levant les bras ; celle du chapiteau S. O. porte une boule à chaque angle. Les bases, fort archaïques, sont faites d'un tambour concave entre deux tores ; elles portent, celle du N. E. des étoiles à six branches, celle du S. E. des traces de sculptures épaufrées, celle du N. O. un étrange motif, sculpté grossièrement avec peu de relief : au centre, un petit personnage lève les bras au ciel, il est encadré de chaque côté par trois étoiles inscrites dans des cercles, et accosté, à sa droite, d'un personnage levant le bras droit et portant le gauche sur son ventre, et à sa gauche, de deux têtes opposées par la base. Toutes ces têtes sont piriformes, traitées avec des cheveux ondes comme dans les dessins d'enfants. La coupole, demi sphère assez régulière, de 4 m. 75 de diamètre, naît en retrait d'une bague biseautée : elle paraît être en blocage.

Le sanctuaire est voûté d'un cul de four. Il est orné de cinq arcs aveugles, plein cintre, retombant sur 4 colonnettes accostées, posées sur un stylobate, avec des bases faites d'une large cuvette entre deux tores, et des chapiteaux à gros tailloir carré, corbeille fruste et astragale torique. Trois fenêtres l'éclairent, celle de l'axe, romane, encadrée d'un boudin torique, les deux autres ouvertes à des dates postérieures. A l'extérieur, l'abside est renforcée par une arcature de sept arcs plein cintre reliant huit contreforts plats.

Un clocher carré règne au-dessus de la coupole : toute sa partie supérieure est une restauration moderne.

Nous ignorons comment se continuait à l'ouest l'église romane. Il semble que, vers le XIII^es. on ait bâti une église à trois nefs ; il en reste, au Sud, une travée carrée (actuellement sous une voûte d'arêtes moderne) qui communique avec le bas-côté sud par un arc brisé très épais, en bel appareil. Mais des reprises postérieures, et une réfection générale de la fin du siècle dernier, ont noyé les anciennes maçonneries pour l'érection d'une église à 3 nefs, celle du centre sous un berceau plein cintre (en lattis et plâtre), les bas-côtés sous de fausses voûtes d'arêtes.

CHAPELLE N.-D. DE MONTANCEIX. — (Abside vers le S. S.-E.)

Chapelle moderne, sans intérêt artistique, de style néo-gothique, bénite le 29 septembre 1879 par M^{sr} Dabert ; clocher à flèche sur la façade ouest.

PÉRIGUEUX. — BASILIQUE SAINT-FRONT (o). — Eglise abbatiale, devenue cathédrale en 1669.

Sur cette importante question, qui ne recevra peut-être jamais de solution clairement démonstrative par la disparition radicale de l'ancien édifice, entièrement rénové par M. Abadie, il existe toute une bibliographie. Nous signalerons l'essentiel :

W. de Taillefer. *Les Antiquités de Vézère* 1826. Tome II (Ce qui touche à Saint-Front a été rédigé par M. de Mourcin).

Félix de Verneilh. *L'Architecture byzantine en France*. Paris, Didron. 1851. Baron de Verneilh. *La date de Saint-Front de Périgueux*, B.S.H. A.P. IX (1882), p. 440-450.

H. Ramé, Article paru dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques* 1882. Réédité sous le titre : *Saint-Marc de Venise. Saint-Front de Périgueux*, B.S.H.A.P. IX (1882), p. 546-553.

A. Brutails, *La question Saint-Front*, dans *Bulletin monumental* 1895.

Phené Spiers, *Saint-Front et les églises à coupes du Périgord* dans *Bulletin monumental* 1897.

Chanoine J. Roux, *La Basilique Saint-Front de Périgueux*. Périgueux 1919.

Marcel Aubert, *Etude dans Congrès archéologique de 1927*.

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE DE LA CITÉ. — Ancienne Cathédrale, devenue après 1669 la paroisse Sainte-Marie de la Cité.

La meilleure étude qui en a été faite est celle du Marquis de Fayolle dans le *Congrès Archéologique de 1927*.

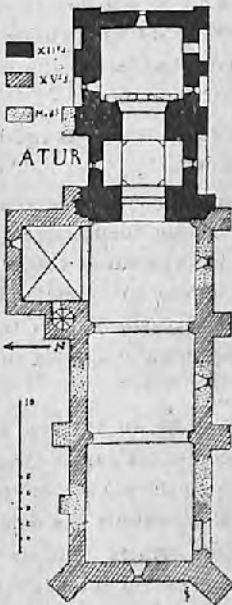
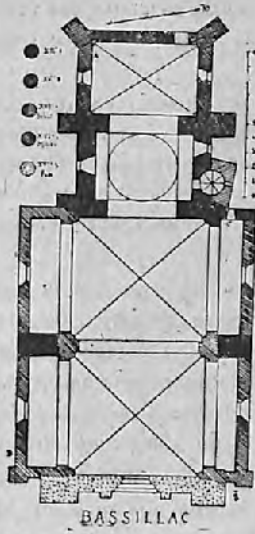
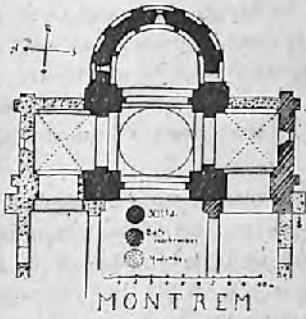
Voir aussi, Chanoine J. Roux, *Guide du touriste*, Périgueux, 1941.

Et G. Lavergne, *Les réparations de l'église de la Cité de Périgueux au XVIII^e siècle*, dans *Bulletin monumental* 1914.

ATUR. — Châtellenie de Périgueux. Canton de Saint-Pierre-de-Chignac.

ÉGLISE SAINT-JEAN (o). — Le Chapitre Saint-Front.

De l'église romane de la fin du XII^e s., il reste le sanctuaire et l'avant-chœur. Celui-ci est curieusement voûté : les grands arcs plein cintre, à rouleau simple, indépendants dès leur naissance, s'élèvent à un mètre environ au-dessus de la clé. Sur ce carré, on a monté un encorbellement grossier aux angles et bâti une coupole octogone irrégulière, malhabile, naissant en retrait d'un bandeau. Les grands arcs reposent sur des piédroits sans mouluration ni décoration. Deux fenêtres éclairent cet avant-chœur ; le grand arc occidental est renforcé par un doubleau de faible saillie,



Le sanctuaire, séparé maintenant de l'avant-chœur, par un mur et utilisé comme sacristie, est voûté d'un berceau surbaissé (qui est une réfection) ; il est éclairé par trois fenêtres et se termine par un chevet plat.

De gros contreforts plats reliés sur les façades extérieures N. et S. par des arcatures aveugles plein cintre dont les naissances sont soulignées par des impostes chanfreinées, renforcent le sanctuaire et le faux-carré. Les trois contreforts S. E., très lézardés, bouclent dangereusement. Nous ignorons comment se continuait à l'ouest l'église romane.

Au xv^e s., on prolongea la partie conservée par trois travées couvertes de croisées d'ogives. Doubleaux, ogives et formerets retombaient sur des colonnes engagées, et se prolongeaient, le long de ces colonnes par des moulures prismatiques à forte saillie ; à l'O. des culots d'angle remplacèrent les colonnes. La travée E. devait être ornée de liernes et de tiercerons puisque les quatre piliers qui l'encadrent portent neuf moulures alors que les autres n'en ont que cinq.

Une chapelle, elle aussi du xv^e s., mais, semble-t-il, d'une campagne antérieure, s'ouvre par un arc plein cintre sur la travée E. Elle est sous croisées d'ogives ; les retombées se font au N. sur des colonnes engagées, et au S. sur des culots ornés au S. E. d'une sorte de dragon, au S. O. d'un angelot portant un écu fruste. La clef est elle-même faite d'un écu fruste.

Ce fut probablement la chapelle de la famille du Breuil avant qu'on ne construisit au château une chapelle, au xvii^e.

Cette chapelle comporte un second étage sous croisée d'ogives, qui servit de chambre de défense à en juger par une meurtrière circulaire percée dans le mur N. ; cette chapelle qui a perdu sa voûte mais conserve les colonnes engagées au N., des culots au S. et les naissances des ogives, formait peut-être tribune ouverte sur la travée gothique E. Une vis faisait communiquer ces deux chapelles superposées.

A une époque indéterminée, — mais avant la fin du xvii^e s., puisqu'en 1688, une visite canonique déclare que « la nef paraît avoir été voûtée » — les voûtes des trois travées gothiques durent s'effondrer. A la fin du xix^e s. on tronqua les six colonnes à la hauteur des naissances ; et l'on monta une voûte en berceau plein cintre dont les doubleaux retombent sur les colonnes ainsi tronquées. On fit ou refit trois contreforts de l'élévation N. et certaines parties de murailles très endommagées. Quand on monte sur la voûte actuelle, on aperçoit

encore les formerets du xv^e s. qui s'élèvent presque au sommet des murs goutteraux.

Le portail s'ouvre au sud : quatre voussures plein cintre à moulures prismatiques retombent sur de courtes colonnettes. L'archivolte extérieure, formant larmier, repose sur des culots à angelots.

Sur l'élévation S., les trois contreforts E. du xv^e s. étaient reliés par des arcs formant sans doute des enfeux : il n'en reste que les naissances.

Un clocher carré du xii^e couvre la coupole, il est à ressaut et s'amortit par une toiture à quatre pans. Sa face sud est ouverte de deux baies jumelles sous un arc plein cintre dont les naissances portent des chanfreins moulurés. Les trois autres faces, remaniées ne comportent qu'une grande baie rectangulaire.

A remarquer une cuve baptismale du xv^e s. : octogone de pierre portant huit écus timbrés ou non de croix, et reposant sur un cylindre à neuf pieds rayonnants moulurés. A noter aussi le maître autel — sous la coupole — avec un retable du xviii^e s. en bois polychrome.

AGONAC. — Chef-lieu de châellenie et de canton.

ÉGLISE SAINT-MARTIN (o). — L'Évêque.

Le Chanoine Roux a publié une excellente monographie de cette église (1) composée d'une nef de trois travées sous berceau plein cintre, d'un carré sous coupole et d'un sanctuaire carré, lui-même sous coupole. Il distingue quatre époques de construction :

1. — *Le mur sud* de la nef que le Chanoine Roux ne date pas, mais qui nous paraît être de l'extrême fin du xi^e.

2. — *La nef*, sous un berceau plein cintre divisé en trois travées par deux doubleaux. « Le berceau repose sur des arcs longitudinaux qui, par leur grande épaisseur, servent à contrebuter la poussée de la nef ; pas assez cependant puisque le haut des murs de celle-ci s'est écarté très sensiblement de l'aplomb. Pour diminuer l'inconvénient de ces piliers s'avancant de 1 m. 65 dans la nef, on a eu l'idée, comme dans l'église de Bénévent-l'Abbaye de les percer de passages... »

Le Chanoine Roux est incliné à dater cette nef de la fin du xi^e ; nous sommes tentés de la rajeunir un peu et de lui assigner le premier tiers du xii^e (ainsi d'ailleurs que la nef semblable de Preyssac-d'Agonac).

3. — *La coupole centrale*, qui repose sur des grands arcs brisés, de 1 m. 30 d'épaisseur : « En arrivant au sommet, les douelles de ces

(1) *Congrès archéologique de 1927*, p. 190-207 (avec Pl.)

arcs se relèvent de manière que les trois claveaux du milieu sont à peu près perpendiculaires. Cette dernière constatation nous permet de faire une remarque relative à l'influence de la forme des arcs sur les pendentifs. En élevant le sommet des arcs, la brisure relève par là-même la courbe du pendentif, et au lieu d'en faire une section de circonférence, elle en fait une section de cône ovoïde. Et plus la brisure est prononcée, plus le pendentif se rapproche de la perpendiculaire. C'est ce qui a permis de relever très facilement la douelle des claveaux supérieurs dans les arcs brisés [.....] le redressement des pendentifs, depuis sa naissance, par la forme des arcs brisés a de plus l'avantage d'asseoir la coupole sur une base moins en porte à faux, et par conséquent, c'est un perfectionnement qui ajoutait encore à la résistance déjà plus grande des arcs brisés [.....]

L'ouverture de la coupole, à hauteur de sa corniche est de 7 m. 20, et la courbe de la calotte commence après un retrait de 0.45, ce qui donne à cette dernière un diamètre de 8 m. 10 ».

Le Chanoine Roux ne date pas cette coupole ; elle nous paraît aussi suivre de très près la construction de la nef, et être de la première moitié du XII^e.

4. — *Le sanctuaire*, couvert d'une coupole de 5 m. 60 de diamètre qui continue l'aplomb même des pendentifs. La pointe de ceux-ci repose sur des colonnes engagées, à chapiteaux sans tailloir, sculptés d'un monstre vomissant du feuillage. Une fenêtre brisée à l'intérieur, plein cintre à l'extérieur, s'ouvre dans le chevet, à travers un contrefort plat ; elle est encadrée de colonnettes à chapiteaux sans tailloirs. Nous pensons, avec le Chanoine, que cette coupole peut-être de la fin du XII^e.

Le clocher primitif était sur la première travée (comme à Preyssac). On éleva au XVII^e un clocher carré au-dessus de la coupole centrale. A noter de curieux couloirs de défense dans l'épaisseur même de la coupole centrale.

A l'extérieur, les élévations les plus intéressantes sont celles du sanctuaire, orné sur ses trois faces de deux arcs brisés reliant entre eux les contreforts, mais l'ensemble a été lourdement empâté au XVII^e par d'énormes contreforts d'angle. Une corniche sur modillons fait le tour du sanctuaire, mais elle a été surmontée dans la suite d'un lourd bahut.

L'église, classée M. H. a été récemment restaurée avec goût par le service des M. H. On peut maintenant admirer la qualité de l'appareil. Seules les coupoles, qui sont en blocage, ont dû conserver un crépissage.

MARSAC. — Châtellenie de Périgueux. Canton de Périgueux.

ÉGLISE SAINT-SATURNIN (o). — Le Chapitre Cathédral.

Citée en 1181 dans le cartulaire de Chancelade.

Il semble qu'il y ait eu, au XIII^e s., deux campagnes de construction. La première éleva le carré et la coupole, probablement au début du XII^e s. : les grands arcs massifs, de 1 mètre à 1 m. 10 d'épaisseur (celui de l'ouest en tiers point, celui de l'est à peine brisé, les deux autres plein-cintre) sont appareillés avec les pendentifs et les douelles en épousent la courbure. Ils retombent avec un léger retrait, sur de massifs piliers carrés. La projection de l'arête intérieure des grands arcs formerets sur le plan horizontal est un arc de cercle, celle des grands arcs doubleaux est une droite. Les naissances ne sont pas soulignées par des bandeaux, sauf à l'intérieur du carré, où l'on relève des tailloirs chanfreinés. La coupole, de 3 mètres de diamètre, naît en retrait d'une bague biseautée. Deux fenêtres éclairaient le carré, très étroites et à ébrasure simple ; celle du sud a été aveuglée et l'on a percé au-dessous, au XV^e, une baie sous arc brisé. Le carré a été renforcé au XV^e par des contreforts saillants, à larmiers.

La 2^e campagne éleva la travée de chœur à chevet plat, voûtée d'un berceau plein cintre, éclairée par une fenêtre (moderne) et renforcée par des contreforts plats formant retour aux angles (celui du N. a été repris au XV^e). On y constate une rupture de l'axe vers le nord.

On ignore comment se développait la nef de l'église originale : elle dut être détruite lors des guerres anglaises et l'on bâtit, au XV^e une nef barlongue accostée au S. d'une chapelle avec laquelle elle communique par un arc plein cintre (au N. un arc plein cintre a été percé dans l'épaisseur du mur). Toute cette partie, fort retouchée au siècle dernier, recouverte d'une voûte moderne en berceau plein cintre¹, a perdu son caractère. La façade occidentale a été restaurée vers 1880 : on y a remployé la partie inférieure de l'ancien portail, avec des piédroits à moulures prismatiques et, en guise de chapiteaux, deux anges portant, l'un une trompette, l'autre un phylactère, accostés de deux petits personnages dont l'un, un évêque, portant une croix est peut-être Saint Saturnin.²

Un clocher barlong, couvert d'un toit plat à 4 pans, est au-dessus de la coupole, avec une chambre de défense : toute la partie haute a subi d'importantes retouches.

A signaler une copie de Carrache par Adèle de Kerado (1847).

L'église a été inscrite à l'inventaire supplémentaire (9 juin 1926).

(1) En 1683, la nef est déclarée « non voustée ».

(2) B.S.H.A.P. IX (1882), p. 249.

CHAPELLE SAINT-AUGUTRE (ou Sainte-Gûtre).

Il ne reste rien de cette chapelle de pèlerinage consacrée à St-Augustin (?), sise sur un coteau au S.E. de Marsac. C'était un rectangle de 13 mètres sur 9 qui disparut à la Révolution. »

BASSILLAC. — Châtellenie de Périgueux. Canton de St-Pierre-de-Chignac.

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE (o). — L'Evêque.

Dans la grande banlieue de Périgueux, Bassillac a subi les successives destructions des guerres anglaises, des guerres de Religion, de la Fronde et des troubles sociaux : il n'est pas étonnant qu'elle ait perdu son unité première.

La travée sous coupole paraît du début du XII^e, d'après la façon archaïque dont la coupole (de 4 m. 50 de diamètre) est assise sur des grands arcs plein cintre, très lourds, de 0 m. 80 à 1 m. d'épaisseur, sans rouleaux et sans autre décoration qu'un bandeau à tailloir biseauté pour souligner les naissances. Les piles de l'O. partent de fond (le sol a été exhaussé), celles de l'est ont une base en doucine. Les deux arcs formerets épousent la courbure des pendentifs ; ceux-ci sont impossibles à étudier, revêtus qu'ils sont d'un épais badigeon. Quant à la coupole sphérique, qui part en retrait d'une bague chanfreinée, elle a été remontée au siècle dernier. Deux baies plein cintre, très ébrasées, éclairent cette travée accostée au Sud d'une vis donnant accès au clocher qui couvre la coupole. Rien ne permet de deviner comment se terminait l'église primitive à l'est, ni comment se développait le nef romane.

Au XV^e siècle on éleva à l'est une travée de chœur à chevet plat, sous une croisée d'ogives retombant sur des colonnes engagées, contrebutée par des contreforts biais ; en même temps, on consolida les piles massives portant la coupole. Cette travée de chœur est éclairée par deux baies, celle du N. plein cintre à l'intérieur, est rectangulaire à l'extérieur, celle du S. est sous un arc brisé. A noter en A un tabernacle dans le mur, encadré d'un arc plein cintre à gros boudin torique. Le sol de cette travée est à un niveau inférieur à celui de la travée sous coupole.

(A suivre)

J. SECRET.

(3) B.S.H.A.P. IX (1882) p. 215.